



URGENT (avant un) trop perçu artisan

Par hagrid

Bonjour,

J'ai posté un message récemment (mais très long) du coup pour faire vite :
Quelles sont mes possibilités pour ne pas à avoir à payer tout ce qui est prévu sur le devis de travaux de rénovation ?

En effet, l'artisan n'a pas eu besoin de faire certaines choses pour mon chantier, sur 9000? de travaux, il y a plus de 3500? non faites (une dépose d'escaliers à 1500?, une cloison de rampants non faite à 2200?).

J'ai mis URGENT dans le titre car je n'ai à ce jour pas tout payé, les travaux sont encore en cours et bientôt terminés, et j'ai peur que ce soit plus compliqué pour récupérer mes billes une fois payé un trop perçu.

Merci beaucoup !

Emma

Par yapasdequoi

Bonjour

Vous deviez demander un devis rectificatif pour prendre en compte les modifications avant la facture finale.
La facture doit mentionner les travaux réalisés et le montant correspondant moins les acomptes déjà versés.

Par hagrid

Bonjour et merci pour ce retour !

Par janus2

Bonjour,

Pour quelles raisons les travaux prévus n'ont pas été faits ? Est-ce vous qui avez demandé à ce qu'ils ne soient pas faits ?

Par hagrid

Bonjour Janus,

Il s'agissait de refaire un mur porteur dans sa totalité.
Avec un travail avant et après pour du second oeuvre (cloison/élec/plomberie à déposer et remonter).

Ils avaient prévu de démonter l'escalier en colimaçon (qui prend appui sur un pignon et le mur en question) dans sa totalité pour éventuellement le déplacer, mais cela n'a pas été nécessaire, seulement 7 marches seulement portées par des simples équerres ont été ôtées.

Ils avaient également prévu de reprendre le mur rampant à l'étage mais il n'a finalement pas été impacté (seul un raccord peinture avec la cloison verticale impactée a été nécessaire).

Merci pour votre retour:)